



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Examen

Question écrite n° 1862

### Texte de la question

M Alain Rodet attire l'attention de M le ministre des transports et de la mer sur la situation de nombreux jeunes qui rencontrent aujourd'hui de grandes difficultés pour avoir le droit de satisfaire aux obligations de l'examen du permis de conduire compte tenu de l'insuffisance des personnels charges de ces controles durant la periode estivale. En consequence, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour diminuer les delais de convocation des candidats a ces examens.

### Texte de la réponse

Reponse. - Chaque annee, afin de faire face a la charge des examens pendant les mois de juillet et aout, le service des examens du permis de conduire elabore, pour l'ensemble du territoire, un plan d'emploi des inspecteurs pour que soit maintenu pendant cette periode sensible un niveau de service compatible avec les demandes de candidatures normalement previsibles. Afin d'augmenter la capacite de travail du service pendant ces deux mois d'ete, tous les moyens disponibles en personnels techniques ont ete consacres a l'activite des examens a l'exclusion d'autres taches. De plus, 8 000 examens supplementaires ont ete programmes. Dans ce cadre, l'ensemble des moyens mis en oeuvre par les mois de juillet et aout 1988 a permis d'accorder aux auto-ecoles de France respectivement 130 122 et 126 549 places d'examen ; ces attributions qui, par rapport a la capacite de travail moyenne mensuelle du service (169 910 places), en periode normale, correspondent a des niveaux de satisfaction de 77 p 100 et 74 p 100, doivent etre considerees, si l'on se refere a la periode en cause, comme satisfaisantes. Ces chiffres montrent que la situation des examens pendant la periode estivale a ete globalement bien maitrisee sur l'ensemble du territoire. Quoi qu'il en soit, le Gouvernement reste attentif a la situation des examens du permis de conduire, situation qui ne devrait pas manquer de s'ameliorer au cours des prochains mois grace aux quarante-trois inspecteurs qui viennent d'etre recrutes.

### Données clés

**Auteur :** [M. Rodet Alain](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1862

**Rubrique :** Permis de conduire

**Ministère interrogé :** transports et mer

**Ministère attributaire :** transports routiers et fluviaux

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 août 1988, page 2393